



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 04 JUIN 2020

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 04 juin 2020 à 19 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Denis MISSILLIER, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Pierre PICOLLET – PELLET.

Membres excusés : M. Serge BUFFLIER, M. Damien BIGOT, M. Yoan BRIFFOD, M. Éric STEINKAMP.

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du CA du 05 / 03 / 2020;
- 2 – Réunion des Gardes - pêche;
- 3 – Lacs carpe "No kill";
- 4 – Récupération des baux de pêche;
- 5 – Alevinage du lac de Pormenaz;
- 6 – Pisciculture de la Tournoire;
- 7 – Protection de la pisciculture du Mont – Blanc;
- 8 – Réunion D.D.T. réglementation.

1 – Compte rendu de la réunion du CA du 05 / 03 / 2020 :

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 05 mars 2020, celui – ci est adopté à l'unanimité.

2 – Réunion des Gardes - pêche :

La réunion annuelle des Gardes – pêche est annulée en attendant la possibilité de se réunir à nouveau.

3 – Lacs carpe "No Kill":

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la mise en place de la pratique du No Kill pour la pêche de la carpe dans les lacs ouverts aux pêches de nuit. Seront concerné à compter du 01^{er} janvier 2021 les lacs des Îlettes centre et Îlettes nord à Sallanches, Môle à La Tour Viuz en Sallaz, Chamonix Mottet à Magland, Bois des Îles à Passy, Ayze et Motte Longue à Bonneville.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



4 – Récupération des baux de pêche :

Faisant suite à une réflexion lancée lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, un devis sera demandé pour la réalisation d'une cartographie des baux de pêche détenus par l'A.A.P.P.M.A.F.

5 – Alevinage du lac de Pormenaz :

Les alevins prévus pour le lac de Pormenaz ont été isolés et dès que le lac sera dégelé, nous procéderons à l'héliportage. Il est prévu que des Personnes soient présentes au bord du lac pour réceptionner les alevins afin de les acclimater progressivement.

6 – Pisciculture de La Tournoire :

M. MARGAS a signé un compromis le 02 juin 2020 pour l'achat de la pisciculture de la Tournoire à Saint – Jeoire en Faucigny. Un droit de servitude a été ajouté permettant l'utilisation du chemin qui longe le ruisseau et traverse une parcelle qui est la propriété de la fille de Mme Goy.

7 – Protection de la pisciculture du Mont – Blanc :

Nous avons appris par notre Pisciculteur Denys que le SM3A envisageait de clôturer la pisciculture que nous utilisons à Toisinges dans l'enceinte de la propriété du SM3A. C'est une très bonne nouvelle qui devrait permettre de sécuriser correctement le site.

8 – Réunion D.D.T. réglementation :

Vendredi 19 juin 2020 une réunion sera organisée à la Fédération départementale avec toutes les A.A.P.P.M.A. en présence de M. RAMON afin de préparer la réglementation 2021. Pour le Faucigny, les trois points suivants seront discutés :

- Interdiction de la pâte à truite (voté lors de la dernière Assemblée Générale)
- Mise en place de lacs No Kill pour la pêche de la carpe;
- Parcours prendre et relâcher dans le Giffre aval.

Information COVID 19 : Sept Personnes ont participé à cette réunion, six Membres du Conseil d'Administration plus le secrétaire. Les tables ont été espacées afin de respecter les mesures de distanciations. A la fin de la réunion pas de collation. Chacun a regagné son domicile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00

Compte rendu établi par Franck MARGAS

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971